

soit avantageuse, le ministre peut-il nous assurer qu'on leur permettra de compléter leur cours au lieu d'agir envers eux comme on l'a fait à l'endroit de certains ex-militaires qui ont dû interrompre leurs études au bout de cinq ou six mois. C'est la période qui correspondait à leur service militaire et qui ne leur donnait pas droit à davantage.

L'hon. M. MITCHELL: A l'heure actuelle, le bill ne prévoit pas les études universitaires. La question soulevée par l'honorable député se rapporte à la formation reçue en regard de la durée du service.

M. STEPHENSON: En effet.

L'hon. M. MITCHELL: L'honorable député devra s'adresser au ministère des Affaires des anciens combattants qui fait son choix et établit les principes et les règlements à suivre. Le ministère que je dirige s'occupe de la formation.

M. STEPHENSON: Apparemment il s'agissait de votre ministère.

L'hon. M. MITCHELL: Nous nous occupons de la formation.

M. STEPHENSON: A quoi sert-il de former un jeune homme pendant cinq mois, si vous le congédiez au milieu du cours?

M. COLDWELL: Le ministre ne semble pas avoir bien saisi la question que je lui ai posée au cours de ses dernières observations sur les fonctionnaires préposés au placement. A cause de notre régime industriel compliqué et complexe, il se présente un très grand nombre d'emplois de diverses natures. Le ministère fournit-il ou encourage-t-il une formation spéciale des préposés au placement en vue de leur apprendre à distinguer les différentes sortes d'emplois. Il y a environ un an, j'ai pris connaissance d'un rapport, de source américaine je crois, où l'on énumère plusieurs milliers de classifications d'emplois. Je ne puis me rappeler les chiffres exacts. Par le passé,—non pas récemment toutefois,—j'ai connu des candidats à qui on a offert un emploi très peu convenable, principalement parce que le fonctionnaire n'était pas aussi bien versé dans les questions de placement qu'il aurait dû l'être. Dans la nomination des fonctionnaires et leur répartition dans tout le pays, est-il tenu compte des aptitudes de chacun à l'égard du placement des candidats, ou le ministère veille-t-il à spécialiser ses fonctionnaires afin de les mettre en mesure de placer les candidats?

L'hon. M. MITCHELL: Nous formons continuellement des gens. Il va de soi que le ma-

niement des objets matériels est une science exacte bien différente du maniement des hommes.

M. COLDWELL: Certes, la psychologie joue un rôle important.

L'hon. M. MITCHELL: Oui. La Commission d'assurance-chômage qui tombera sous les dispositions de l'autre projet de loi que je vais présenter, formera continuellement des fonctionnaires. En général, nous n'avons pas trop mal réussi au Canada.

M. MacNICOL: Je sais que depuis quelque temps, à Toronto, les chefs de services envoient des membres de leur personnel à diverses usines pour leur permettre de constater par eux-mêmes ce qui se fait dans tel ou tel genre de fabrication. Dans ce domaine, j'ai constaté avec plaisir que le service formait son personnel de façon à lui permettre de répondre d'une manière plus intelligente aux candidats qui se présentaient à leur bureau. Je ne saurais parler au nom des autres parties du pays mais je sais qu'à Toronto on cherche sincèrement à former le personnel de manière qu'il puisse répondre intelligemment aux requérants.

Mme STRUM: Il y a un aspect de ce travail qu'on n'a pas encore considéré à ma connaissance. Je veux parler de la réadaptation des personnes sortant des sanatoriums de tuberculeux. Dans presque toutes les provinces on traite les tuberculeux gratuitement mais nous serions stupéfiés si nous savions combien de personnes sorties de ces institutions doivent y revenir pour la bonne raison qu'ils sont en butte à la concurrence de gens en santé, et essaient en conséquence d'occuper un emploi à temps continu. Il y aurait lieu de chercher à assurer aux tuberculeux, à leur sortie des sanatoriums des emplois faciles ou à horaire partiel. Il faut les empêcher d'abuser de leurs forces et de rechuter.

La question des sanatoriums de tuberculeux m'est familière depuis un certain nombre d'années et j'ai eu connaissance d'un jeune homme qui a fini par se suicider parce que sa réadaptation lui paraissait trop difficile. Il avait eu plusieurs rechutes et à sortie il retournait dans un foyer où les conditions l'empêchaient de se maintenir en santé. Il y a un travail important à faire de ce côté.

Le traitement des tuberculeux dans une institution est coûteux, car il comporte l'hospitalisation non pas pendant quelques semaines mais pendant des années. Je connais des gens qui sont sortis de ces institutions après y avoir séjourné quatorze ans. Le coût des traitements y est élevé non seulement parce qu'on y dispense